

Économie sociale et solidaire

Socioéconomie du 3^e secteur

Sous la direction de
Jacques Defourny et Marthe Nyssens



Économie sociale et solidaire

OUVERTURES ◀▶ ÉCONOMIQUES

Économie sociale et solidaire

Socioéconomie du 3^e secteur

sous la direction
de Jacques Defourny
et Marthe Nyssens

◀▶ ÉCONOMIQUES

OUVERTURES

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine
de spécialisation, consultez notre site web : **deboecksuperieur.com**

© De Boeck Supérieur s.a., 2017
Rue du Bosquet, 7 – B1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie)
partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de
le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé aux Pays-Bas

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : avril 2017

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2017/13647/053

ISSN 2030-501X

ISBN 978-2-8041-8302-8

LES COORDINATEURS DE L'OUVRAGE

Jacques DEFOURNY

Jacques Defourny est professeur d'économie sociale et de systèmes économiques comparés à HEC Liège, École de gestion de l'Université de Liège. Il y dirige le Centre d'Économie Sociale, qu'il a fondé au début des années 1990. Il a été l'initiateur puis le premier président (2002-2010) de l'*EMES International Research Network*, un réseau qui regroupe une douzaine de centres universitaires de recherche et de très nombreux chercheurs individuels travaillant sur l'économie sociale, l'économie solidaire et l'entreprise sociale. Avec M. Nyssens (UCL), il coordonne depuis 2013 un vaste programme de recherche, le Projet ICSEM (*International Comparative Social Enterprise Models Project*), qui implique quelque 200 chercheurs de plus de 50 pays.

À côté de nombreux articles, Jacques Defourny est l'auteur ou le coordinateur d'une dizaine d'ouvrages, parmi lesquels *L'économie sociale au Nord et au Sud* (De Boeck, 1999, avec P. Develtere et B. Fonteneau), *The Emergence of Social Enterprise* (Routledge, 2001, avec C. Borzaga) et *Social Enterprise and the Third Sector* (Routledge, 2014, avec L. Hulgård et V. Pestoff). Plusieurs de ces livres ont été traduits en espagnol, italien, japonais, chinois et coréen.

Marthe NYSENS

Marthe Nyssens est professeure d'économie sociale à l'Economics School of Louvain et à la FOPES à l'Université catholique de Louvain. Elle est membre du Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, État et Société (CIRTES), et l'un des membres fondateurs et la présidente actuelle du Réseau EMES. Son travail se focalise sur les approches conceptuelles de l'économie sociale et de l'entreprise sociale et sur les liens de ces organisations avec l'État, le marché et la société civile dans différents champs d'activité : services aux personnes, insertion par l'économique, communs... Son travail actuel se concentre sur l'émergence de différents modèles d'entreprise sociale dans une perspective comparative internationale au sein du Projet ICSEM (*International Comparative Social Enterprise Models Project*).

Elle est l'auteure de nombreux articles et a dirigé plusieurs ouvrages ; en français, elle a notamment publié *Entreprise sociale et insertion : Une perspective internationale* (Desclée de Brouwer, 2012, avec L. Gardin et J.-L. Laville), « Économie sociale et solidaire et ressources communes : vers la reconnaissance d'une diversité institutionnelle » (in *Revue Française de Socio-Économie*, 2015, avec F. Petrella) et « Approches européennes et américaines de l'entreprise sociale : une perspective comparative » (in *Revue des Études Coopératives, Mutualistes et Associatives*, 2011, avec J. Defourny).

LES CONTRIBUTEURS À L'OUVRAGE

Édith ARCHAMBAULT

Édith Archambault est professeure émérite à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne et membre du Centre d'économie de la Sorbonne. Elle a été associée au programme Johns Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif et, en tant qu'expert, à deux projets – auprès de l'ONU et du BIT respectivement – sur la statistique du tiers secteur. Elle est l'auteure de près de 300 publications qui portent sur la comptabilité nationale, les associations et le bénévolat, parmi lesquelles *Comptabilité nationale* (Economica, 2003, 6^e édition), *Le secteur non lucratif, Associations et Fondations en France* (Economica, 1996) et *Connaissance des associations* (Rapport au CNIS, 2010, avec J. Accardo et B. Laouisset).

Marie J. BOUCHARD

Marie J. Bouchard est professeure titulaire à l'Université du Québec à Montréal, présidente de la Commission scientifique Économie sociale et coopérative du CIRIEC International (2015-2017), responsable de l'Axe Entreprises collectives du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale (2003-2013). Elle a notamment dirigé *The Worth of the Social Economy* (Peter Lang, 2009), *The Weight of the Social Economy. An International Perspective* (Peter Lang, 2015, avec D. Rousselière) et *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec* (Presses de l'Université du Québec, 2011, également paru en anglais sous le titre *Innovation and the Social Economy. The Quebec Experience*, University of Toronto Press, 2013).

Laurent GARDIN

Laurent Gardin est maître de conférences en sociologie et membre de l'Institut du développement et de la prospective (IDP) de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, où il est responsable pédagogique du master AES, Développement local et économie solidaire. Il est membre du Réseau EMES, du RIUESS, associé au Lise (Cnam-CNRS) et co-fondateur de la Chaire en ESS des Hauts de France. Il est notamment l'auteur des ouvrages *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'État* (Éditions Erès, 2006) et *L'économie sociale et solidaire en coopérations* (Presses universitaires de Rennes, 2016), et il a dirigé *Entreprise sociale et insertion : Une perspective internationale* (Desclée de Brouwer, 2012, avec J.-L. Laville et M. Nyssens).

Florence JANY-CATRICE

Florence Jany-Catrice est professeure d'économie à l'Université Lille 1 et conduit ses recherches au Clersé – UMR 8019. Ses travaux portent sur l'économie de la qualité et l'enjeu de ses mesures. Elle dirige un Master d'économie et management public, dont un parcours de formation APIESS qu'elle a fondé en 2008. Elle dirige également la *Revue française de socioéconomie* et est vice-présidente de l'Association française d'économie politique (AFEP). Elle a notamment dirigé *The New Indicators of Well-Being and Development* (Palgrave MacMillan, 2006, avec J. Gadrey, rééd. française en 2016) et *The Social Sciences of Quantification. From Politics of Large Numbers to Target-Driven Policies* (Springer, 2016, avec I. Bruno et B. Touchelay), et elle est l'auteure de *La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ?* (Presses universitaires du Septentrion, 2012).

Jean-Louis LAVILLE

Économiste et sociologue, Jean-Louis Laville, après avoir été chercheur au CNRS et y avoir dirigé un laboratoire, est professeur du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), où il est titulaire de la chaire d'économie solidaire. Il est également chercheur au Lise (Cnam-CNRS) et à l'Institut francilien de recherche sur l'innovation sociale (Ifris) et responsable d'une initiative de recherche au Collège d'études mondiales. Il coopère régulièrement avec plusieurs universités étrangères et est membre fondateur des réseaux internationaux de recherche EMES et RILESS. Il est notamment l'auteur de *L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats* (Seuil, 2016) et a dirigé *Civil Society, the Third Sector and Social Enterprise* (Routledge, 2015, avec D. Young et P. Eynaud) et le *Dictionnaire de l'autre économie* (Gallimard-Folio, rééd., 2010, avec A.D. Cattani).

Benoît LÉVESQUE

Benoît Lévesque est professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal et professeur associé à l'École Nationale d'Administration Publique. Il est co-fondateur du *Centre de recherche sur les innovations sociales* (CRISES) et de l'*Alliance de Recherche Universités et Communautés en économie sociale* (ARUC). Il est l'auteur de nombreuses publications, au nombre desquelles on peut citer *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique* (Presses de l'Université du Québec, 2014, avec J.-M. Fontan et J.-L. Klein) et « Social Innovation in Governance and Public Management Systems: Toward a New Paradigm? » (in *The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, paru chez Edward Elgar en 2013 sous la direction de F. Moulaert, D. MacCallum, A. Mehmood et A. Hamdouch).

Francesca PETRELLA

Francesca Petrella est chercheuse au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST-CNRS) et maître de conférences en sciences économiques à l'Université d'Aix-Marseille. Elle y co-dirige, avec Nadine Richez-Battesti, un master 2 en économie sociale et solidaire. Ses travaux portent sur les organisations de l'ESS (gouvernance, qualité de l'emploi, interactions avec les pouvoirs publics), en particulier dans les champs de l'accueil des jeunes enfants et des services d'aide à domicile. Elle est notamment l'auteure de « Coopération et gouvernance : Normalisation ou reconquête du fait associatif ? » (in *Journal de gestion et d'économie médicale*, 2015, avec C. Marival et N. Richez-Battesti).

et de « ESS et ressources communes : vers la reconnaissance d'une diversité institutionnelle. Interpellations croisées » (in *Revue Française de Socio-Économie*, 2015, avec M. Nyssens).

Samuel PINAUD

Samuel Pinaud est actuellement maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine, chercheur à l'Irisso et chercheur associé aux laboratoires IDHES-Nanterre et Clersé. Ses travaux portent sur l'économie sociale et solidaire et l'économie agricole en France et en Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Faso). Au nombre de ses publications récentes, on peut citer « Genèse et fragilité de l'aide alimentaire » (in *La solidarité à distance. Quand les dons passent par les organisations*, paru en 2016 aux Presses Universitaires du Mirail sous la direction de S. Naulin et P. Steiner), et « Les agriculteurs, maîtres tenaces de l'accès à la terre. Les impasses de la politique foncière française contemporaine » (in *Mouvements*, 2015, avec S. Barral).

Lionel PROUTEAU

Lionel Prouteau est maître de conférences émérite en économie à l'Université de Nantes et membre du Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique (LEMNA). Il est également membre du conseil scientifique de l'Association pour le développement des données sur l'économie sociale (ADDES). Ses recherches portent sur l'ESS et particulièrement les associations. Il est notamment l'auteur de l'ouvrage *Économie du comportement bénévole. Théorie et étude empirique* (Éditions Economica, 1999) et il a coordonné l'ouvrage *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise* (Presses universitaires de Rennes, 2003).

Nadine RICHEZ-BATTESTI

Nadine Richez-Battesti est enseignante chercheuse à Aix-Marseille Université et chercheuse au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST-CNRS). Ses recherches portent sur les organisations de l'ESS, leur émergence et leur transformation dans le cadre d'une approche stratégique. Elle a notamment publié « Patterns of evolutions of social enterprises in France: A focus on work integration social enterprises » (in *International Review of Sociology*, 2016, avec F. Petrella), « Social Entrepreneur, Social Entrepreneurship, Social Enterprise: Semantics and Controversies » (in *Journal of Innovation Economics and Management*, 2014, avec F. Petrella) et « Does the professionalism of management practices in nonprofits and for-profits affect job satisfaction? » (in *The International Journal of Human Ressource Management*, 2013, avec K. Melnik et F. Petrella).

SOMMAIRE

Les coordinateurs de l'ouvrage	5
Les contributeurs à l'ouvrage	7
Introduction générale	13

PARTIE 1 Fondements

CHAPITRE 1.	L'économie sociale.....	29
CHAPITRE 2.	Les coopératives	73
CHAPITRE 3.	Les associations	117
CHAPITRE 4.	Le bénévolat	151
CHAPITRE 5.	L'économie solidaire	187
CHAPITRE 6.	L'entreprise sociale	221

PARTIE 2 Enjeux

CHAPITRE 7.	L'appréhension statistique de l'économie sociale et solidaire....	265
CHAPITRE 8.	Les associations et les politiques publiques	301
CHAPITRE 9.	La gouvernance dans l'économie sociale et solidaire.....	325
CHAPITRE 10.	L'économie sociale et solidaire et les formes de son évaluation	363
CHAPITRE 11.	Les innovations sociales et l'économie sociale et solidaire.....	397
Table des matières		433

INTRODUCTION GÉNÉRALE

JACQUES DEFOURNY ET MARTHE NYSENS

1. L'ÉCONOMIE EST POLITIQUE

Si l'on embrasse d'un regard l'histoire de l'humanité et si l'on accepte dès lors des schématisations forcément réductrices, on peut sans doute affirmer que les activités économiques des hommes et des femmes ont pratiquement toujours été organisées dans des cadres les subordonnant, à des degrés divers, aux finalités et aux normes collectives des sociétés humaines dans lesquelles elles prenaient place. Il y avait en général un « encastrement » de l'économie dans le social et le politique au sens large.

C'est déjà le cas dans la Grèce antique : les citoyens grecs laissent l'activité purement privée et domestique aux femmes et aux esclaves (tout en encadrant leur travail par diverses règles) et ils considèrent comme beaucoup plus importantes et plus nobles les activités constitutives de la cité (la *polis*, la « sphère publique »), telles que les arts et la politique. Notons, en passant, l'étonnant retournement opéré depuis : l'activité marchande privée et l'accumulation individuelle de richesses sont de nos jours très valorisées, tandis que la politique est souvent décriée et déconsidérée.

Pendant le Moyen Âge, les marchés sont fortement encadrés par diverses organisations, en particulier les corporations, qui sont des associations privées avec des règles et des normes très contraignantes. Ces corporations sont elles-mêmes très surveillées et limitées dans leurs prérogatives par le pouvoir politique, que celui-ci soit incarné par des souverains de droit divin ou des seigneurs de l'ordre féodal.

Pendant l'ère mercantiliste, du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e siècle, se manifeste une montée en puissance de l'économie, surtout avec l'expansion du commerce international. Mais les structures politiques de l'Ancien Régime restent très fortes : tous les États occidentaux cherchent à profiter de l'essor de l'industrie et du commerce pour accumuler des ressources qui serviront à asseoir leur puissance, leurs projets de conquêtes territoriales, etc. Ces États chargent des monopoles de mener une « guerre commerciale » à l'étranger pour faire rentrer dans le pays le plus d'or possible et se protègent contre les importations en érigeant de véritables arsenaux de mesures protectionnistes afin d'éviter les sorties de métaux

précieux. Le terme « économie politique » est d'ailleurs forgé par un auteur mercantiliste, Antoine de Montchrestien, et il définit bien le projet visé : mettre l'économie au service du politique.

Au XIX^e siècle, siècle d'or du libéralisme économique, contrairement à ce que l'on croit souvent, les États restent certes foncièrement protectionnistes – en dehors de l'Angleterre qui, en avance sur toutes les autres nations dans son industrialisation, a beaucoup plus à gagner qu'à perdre dans l'ouverture de ses frontières. Mais, à l'intérieur des pays, la règle est au « laisser-faire », et la liberté des marchés est pleinement reconnue. L'activité économique et la production de richesses sont désormais assignées au marché, identifié comme « mécanisme autorégulateur », et qui s'affranchit des normes sociales qui l'encadraient jusqu'alors. La terre et le travail deviennent des marchandises. Notons cependant que les sociétés occidentales restent largement agricoles et que le monde rural, la paysannerie, l'artisanat et le petit commerce demeurent très marqués par des normes communautaires fortes. La famille et l'Église demeurent des instances de sens majeures.

En outre, il convient de garder à l'esprit qu'un tel développement est aussi rendu possible par des cadres juridiques protégeant la liberté d'entreprendre, la propriété et l'accumulation privées. Quant à la confiance dans la « main invisible » – qui, selon la théorie d'Adam Smith, fait que l'ensemble des actions individuelles des acteurs économiques, guidées uniquement par l'intérêt personnel de chacun, contribuent à la richesse et au bien commun –, elle repose sur des présupposés culturels et moraux précis, même si ceux-ci sont généralement négligés aujourd'hui. Dans sa *Théorie des sentiments moraux*¹, A. Smith lui-même dresse le cadre à l'intérieur duquel la poursuite des intérêts personnels peut se déployer et donner naissance à un ordre social prospère et harmonieux.

Malgré tout, les énergies du capitalisme se déploient dans une économie désormais largement « désencastrée » et donnent leur pleine mesure, le plus souvent avec une grande brutalité sociale. En effet, cet essor du capitalisme, qui permet d'augmenter considérablement les richesses, s'accompagne d'une transformation radicale du travail avec le développement du salariat ouvrier, souvent synonyme de conditions de vie marquées par une pauvreté, une précarité et une insalubrité extrêmes. Quelques améliorations sont progressivement concédées par le patronat, mais l'ampleur des inégalités et de la misère est telle que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, surtout dans les zones urbaines, pour résister à ce système d'exploitation. Ainsi, pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, des associations de toutes sortes, puis des mouvements ouvriers de mieux en mieux structurés vont-ils contester la domination de l'économie capitaliste. Ces mouvements affirment aussi la force et l'identité d'une classe ouvrière – force et identité fondées sur des valeurs communes, des formations politiques et syndicales naissantes et des revendications de plus en plus audacieuses.

En Europe, cette contestation d'un ordre capitaliste omnipotent va engendrer deux grands scénarios : à l'Est, et tout d'abord en Russie, apparaît le projet collectiviste qui, pour ce qui nous concerne ici, peut être vu comme un arrêt brutal de l'émancipation de l'économique. Il s'agit ici, au contraire, de « ré-encastrier » complètement l'économique

1 Publiée en 1759, soit bien avant ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776).

dans le politique, en le soumettant à diverses tutelles administratives et techniques et en mettant en place un énorme appareil de planification impérative. On sait aujourd'hui que, bien que basée sur des valeurs sociales difficilement contestables et sur des idéaux d'égalité, cette « re-politisation » de l'économie a non seulement bafoué les libertés individuelles fondamentales, mais aussi étouffé les énergies créatrices et les capacités d'initiative. Le projet du socialisme centralisé a manifestement échoué, du moins dans les formes historiques que nous lui avons connues.

L'autre grand scénario du xx^e siècle est celui d'un interventionnisme étatique qui ne remet pas fondamentalement en cause la propriété privée des moyens de production et le libre marché comme moteurs de la création de richesse, mais qui essaie de corriger leurs imperfections et de limiter leurs excès. Diverses législations sociales apparaissent dès le début du siècle, puis après la Première Guerre mondiale, en particulier pour protéger la santé des travailleurs. Mais c'est surtout à partir des années 1930, et plus encore après la Seconde Guerre mondiale, que la plupart des pays occidentaux mettent en place des régulations publiques qui incarnent des choix collectifs et certains projets de société, avec de nombreuses variantes allant des social-démocraties scandinaves au capitalisme beaucoup moins régulé des États-Unis. Il s'agit alors d'imposer des limites à la prétention du capitalisme à tout régenter et de créer les conditions de l'acceptation sociale de la domination du marché. Des secteurs d'activité entiers (éducation, santé...) sont soustraits aux lois du marché ; des activités stratégiques (énergie, communications...) sont nationalisées ou fortement régulées par l'État ; le droit social et du travail régleme les rapports entre salariés et patrons ; et une sécurité sociale de plus en plus large est mise en place pour faire face de manière solidaire aux risques sociaux (maladie, chômage, vieillesse...).

L'histoire économique des xix^e et xx^e siècles peut sans doute être synthétisée en soulignant un double mouvement : un mouvement vers le libéralisme économique et l'auto-régulation marchande, puis un mouvement de déploiement d'institutions et de normes sociales visant à protéger les citoyens via des mécanismes de redistribution. Il en résulte une synergie marché-État qui donne des résultats remarquables, à la fois en termes de croissance et de répartition des richesses, et qui culmine dans la période 1945-1975, dite des « Trente Glorieuses ». Cependant, une analyse rétrospective indique que cet âge d'or est sans doute une exception dans l'histoire de l'Occident.

Depuis les années 1980, en effet, les forces de la globalisation font à nouveau sortir le capitalisme des cadres qui lui avaient été imposés. La multinationalisation des activités productives, la libéralisation des échanges (soutenue par des politiques nationales et supranationales), la globalisation des marchés financiers, la mise en question de nombreuses régulations publiques font qu'aujourd'hui, les logiques capitalistes se sont à nouveau largement émancipées. Dans le contexte de la mondialisation, beaucoup d'acteurs ne respectent plus guère les normes sociopolitiques qui assuraient l'encadrement des marchés. Tout se passe comme si les États avaient délimité un terrain de sport (par exemple de football), avec des règles propres et en s'érigeant eux-mêmes en arbitres pénalisant les infractions. Mais beaucoup de joueurs osent aujourd'hui sortir du terrain et marquer des buts par-derrière (comme au hockey sur glace), contournant les règles tout en échappant à des pénalités que les arbitres ne sont plus en mesure d'imposer. Autrement dit, les marchés

et leurs principaux acteurs privés échappent à nouveau au politique, en particulier parce que leur aire de jeu naturelle est à présent beaucoup plus vaste que celle du politique.

Quelles leçons tirer de ce bref et (trop) schématique survol historique ? Du point de vue de l'analyse des systèmes économiques, il faut en premier lieu reconnaître l'énorme dynamique créée par le capitalisme. Aucun autre mode d'organisation des activités économiques des sociétés humaines n'a sans doute jamais pu libérer de telles forces productives, de telles capacités créatrices, et n'a permis d'améliorer significativement les conditions de vie de populations aussi importantes. Cependant, il apparaît tout aussi clairement que c'est lorsqu'il a été accompagné par un projet politique fort que le capitalisme a porté les meilleurs fruits. Le libéralisme débridé du XIX^e et du début du XX^e siècle est allé de pair avec de terribles problèmes sociaux et n'a pu empêcher de nombreuses guerres, en particulier les deux guerres mondiales. À l'inverse, en dépit de toutes ses limites, la construction européenne s'est ancrée à la fois dans la reconnaissance des dynamiques propres aux économies de marché et dans l'affirmation d'un projet politique encadrant le marché commun ; or, même si l'on peut trouver très insuffisante l'expression politique de l'Union européenne, comment nier que celle-ci a porté avec succès un projet de paix et de prospérité largement partagée ?

Aujourd'hui, cependant, les limites de l'action publique à différents niveaux vont de pair avec un retour en force des dogmes néo-libéraux, qui prônent à nouveau la dérégulation des marchés, la réduction du rôle de l'État dans nos économies et l'extension de la sphère marchande. En même temps, notre époque est marquée par une profonde prise de conscience des défaillances d'un modèle de développement axé quasi-exclusivement sur la croissance économique.

D'abord et avant tout, la crise écologique pose, avec acuité, la question des limites de notre modèle de développement : celui-ci nécessite une consommation considérable d'énergies fossiles, en voie de raréfaction, et exerce sur notre environnement des pressions qui mettent en danger l'avenir de la planète et celui des générations futures. La croissance économique s'est, par ailleurs, fortement ralentie, en particulier depuis la crise financière de 2008, au point que l'on évoque de plus en plus la perspective d'une stagnation séculaire. Or, le compromis fordiste des Trente Glorieuses reposait sur le partage des gains de productivité entre capital et travail, gains de productivité qui ont aussi participé au financement des politiques publiques. Il nécessitait un contexte de croissance économique soutenue, avec lequel nos économies ne sont pas prêtes de renouer. Ensuite, le chômage structurel qui caractérise les sociétés européennes touche de plein fouet les peu qualifiés. Or, le travail salarié constitue le moyen d'intégration privilégié non seulement sur le plan économique, via le revenu et l'accès aux droits sociaux qu'il procure, mais aussi au niveau social : avoir un emploi rémunéré, c'est prendre part pleinement à la vie de la société. L'ascenseur social est donc profondément grippé. En outre, depuis les années 1980, les inégalités de revenus se creusent à nouveau. Si l'on suit les analyses de Piketty, le capitalisme serait même, par essence, générateur d'inégalités croissantes sur le moyen et le long terme. Si ces inégalités se manifestent entre classes sociales à l'intérieur d'un même pays, les flux migratoires sont également le reflet des profondes inégalités entre nations. Avec la croissance soutenue de la population dans de nombreux pays du Sud, les défis alimentaires sont eux aussi

considérables et renforcent la probabilité d'autres crises migratoires dans les prochaines décennies. Enfin, ces crises économiques, sociales, démographiques et écologiques se doublent d'une profonde crise des valeurs, que dénoncent de nombreux mouvements sociaux. Certains ont émergé dès le début des années 1970, comme les mouvements écologiste et féministe ; d'autres sont plus récents, comme la mouvance altermondialiste et celle de la décroissance ou de la « post-croissance », qui remettent profondément en question un modèle de développement dont la boussole est l'accumulation de richesses matérielles.

Face à ce tableau plutôt sombre, on peut sans doute affirmer qu'un grand défi contemporain consiste à reconstruire, à refaçonner, autour et au sein de nos économies, des projets politiques plus ambitieux. De tels projets ne peuvent plus faire l'économie de questions fondamentales comme celle des finalités sous-jacentes à nos modèles de société, qui doivent désormais intégrer les défis écologiques, économiques et sociaux. Il s'agit donc de s'interroger sur les transformations politiques, sociales, économiques et culturelles qui peuvent concourir à faire émerger des modèles de développement plus soutenables. Mais face à la complexité des défis locaux et globaux, et à l'incertitude radicale à laquelle nous sommes confrontés, autant se convaincre d'emblée qu'aucun modèle ne peut avoir la prétention de détenir le monopole de la solution. Le pluriel s'impose, les leviers de la transition ne peuvent qu'être multiples.

2. VERS UN REGARD PLURIEL SUR L'ÉCONOMIE

La régulation des marchés par les pouvoirs publics demeure, bien évidemment, une question centrale. Dans un monde de « concurrence imparfaite », où les marchés sont incomplets, où l'information est imparfaite et où les prix, compte tenu des externalités sociales et environnementales, ne reflètent pas réellement la valeur des biens et services, il est aujourd'hui acquis qu'un certain nombre de règles doivent être imposées aux marchés pour qu'ils soient efficaces. Des marchés non régulés sont incapables de jouer leur rôle – à savoir allouer des ressources rares de manière efficace et transmettre par les prix des signaux qui aient du sens. Mais dans un monde globalisé, on ne peut plus se contenter de concevoir des régulations aux niveaux local et national ; certaines de ces régulations doivent être établies au niveau supranational, ce qui nécessite une coopération étroite entre États.

Même éventuellement régulées, les logiques marchandes sont aujourd'hui à ce point dominantes qu'on en vient à assimiler l'économie au marché. Or, on sait qu'il existe d'autres principes de comportement économique qui sont fondamentaux pour le bien-être et la cohésion des sociétés. Les plus souvent cités, aux côtés de l'échange marchand, sont, d'une part, la redistribution, généralement opérée par la puissance publique et, d'autre part, la réciprocité (y compris l'entraide mutuelle et le don), qui est essentielle non seulement dans la sphère domestique, mais aussi dans bien des dynamiques associatives et citoyennes locales.

PARTIE

1

FONDEMENTS

Chapitre 1	L'économie sociale	29
Chapitre 2	Les coopératives	73
Chapitre 3	Les associations	117
Chapitre 4	Le bénévolat	151
Chapitre 5	L'économie solidaire	187
Chapitre 6	L'entreprise sociale	221

1

L'ÉCONOMIE SOCIALE

JACQUES DEFOURNY

1. Les sources de l'économie sociale	31
2. Les approches contemporaines de l'économie sociale	38
3. Les composantes de l'économie sociale	48
4. Une économie sociale ouverte et en mouvement	55
5. Une économie « sociale et solidaire »	61
6. Leçons du passé et perspectives d'avenir	66

INTRODUCTION

L'expression « économie sociale » est apparue en France dans le premier tiers du xix^e siècle. Cependant, elle a longtemps été utilisée dans un sens beaucoup plus étendu et plus vague qu'aujourd'hui. Il est vrai que la combinaison de deux termes aussi larges permet *a priori* à tout un chacun d'élaborer sa propre conception de l'économie sociale, en insistant plus ou moins sur le volet économique ou sur le volet social. À la limite, tout ce qui, dans l'économie, a une dimension sociale et tout ce qui est économique dans le social pourrait être qualifié d'économie sociale.

Depuis le dernier quart du xx^e siècle, c'est une conception bien plus spécifique de l'économie sociale qui s'affirme à l'échelle internationale. Même si les dénominations et les définitions peuvent varier d'un pays à l'autre, c'est l'existence d'un troisième secteur, aux côtés du secteur privé à but lucratif et du secteur public, que l'on découvre ou redécouvre un peu partout en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, dans les économies en transition d'Europe centrale et orientale ainsi que dans divers pays d'Asie orientale (en Corée du Sud et au Japon notamment)¹. Certes, ce troisième secteur n'est pas séparé des deux autres par des frontières parfaitement définies et étanches, mais ses dynamiques propres sont suffisamment originales pour ne pas être confondues avec celles des autres secteurs.

L'objectif de ce chapitre est de préciser le concept d'économie sociale et de montrer sa pertinence, en le replaçant d'abord dans une perspective historique. En effet, les formes d'organisation coopératives, mutualistes et associatives qui constituent cette économie sociale plongent profondément leurs racines dans l'histoire des sociétés humaines. Il est donc fondamental de les resituer dans leur évolution et de comprendre les courants d'idées qui les ont marquées si l'on veut saisir l'économie sociale dans toute sa densité. Ce retour vers les sources historiques de l'économie sociale constituera la première partie de ce chapitre.

Dans un second temps, nous aborderons les approches contemporaines qui ont permis, très progressivement, d'appréhender l'économie sociale et de la définir de plus en plus rigoureusement par ses statuts juridiques, ses principes et ses pratiques spécifiques². Nous verrons également que cette construction conceptuelle s'est déroulée non seulement en France, mais aussi en Belgique francophone, au Québec et en Espagne.

Dans une troisième partie, nous décrirons les principales composantes de l'économie sociale telles qu'elles apparaissent aujourd'hui (coopératives, mutuelles, associations et, plus récemment, fondations), dans leur hétérogénéité et leur diversité. Nous aborderons aussi la faiblesse des données statistiques disponibles quant au poids économique respectif de chacune de ces différentes composantes.

1 Comme expliqué dans l'introduction de cet ouvrage, l'appellation « *third sector* » est celle qui a été le plus largement retenue par les scientifiques du monde entier travaillant sur ces réalités, au-delà de la grande variété des notions et approches propres aux contextes nationaux ou régionaux.

2 Pour éviter tout anachronisme, nous n'emploierons pas l'expression « économie sociale et solidaire » tout au long de ce cheminement historique, puisque cette notion n'existait pratiquement pas avant les années 2000.

Comme nous le verrons cependant dans la quatrième partie, l'économie sociale est loin de constituer un espace clos, et il est important de saisir la souplesse de ses frontières et de prendre conscience de ses zones de mixité, particulièrement mises en évidence par des représentations tripolaires de l'économie et par l'approche de l'économie solidaire, elle aussi forgée en France.

Il s'agira ensuite, dans la cinquième partie, d'analyser les atouts et les limites de la reconnaissance récente en France, par une loi de 2014, de ce qui est désormais nommé l'« économie sociale et solidaire » (ESS). Nous verrons notamment dans quelle mesure cet espace économique nouvellement délimité correspond mieux au troisième secteur de nos économies que l'espace du *non-profit sector*, typique d'une vision états-unienne.

Enfin, par-delà ces conceptualisations plus ou moins concurrentes ou convergentes, nous bouclerons ce chapitre en identifiant quelques leçons qui peuvent être tirées de l'histoire de l'économie sociale pour mieux percevoir ses émergences et ses développements actuels.

1. LES SOURCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Même si l'économie sociale moderne a trouvé ses principales expressions au cours du XIX^e siècle, son histoire remonte aux formes les plus anciennes des associations humaines. On peut même dire que la genèse de l'économie sociale se confond largement avec la lente émergence de la liberté d'association au fil des siècles.

1.1. *L'association, aussi ancienne que la vie en société*

Des corporations et des fonds de secours collectifs existaient déjà dans l'Égypte des Pharaons. Les Grecs avaient leurs « hétéiries » pour se garantir une sépulture et pour l'organisation rituelle des cérémonies funéraires, tandis que les Romains se groupaient en collèges d'artisans et en « sodalitia », associations plus politiques. Avec l'effondrement de l'Empire romain, ce sont les associations monastiques – couvents, monastères, abbayes, prieurés, commanderies, chartreuses, ermitages, etc. – qui deviennent, partout en Europe, les refuges de l'associationnisme primitif autant que des arts, des sciences et des traditions.

Au IX^e siècle, les premières guildes apparaissent dans les pays germaniques et anglo-saxons ; puis, à partir du XI^e siècle, émerge la confrérie, groupement organisé de laïcs qui s'affirme en dehors des couvents pour répondre à des besoins pratiques d'assistance, d'entraide et de charité. Quant aux associations compagnonniques, elles se développent dès le XIV^e siècle et, progressivement, elles s'assurent, dans les métiers les plus qualifiés, une certaine maîtrise du marché du travail.

En fait, la réalité associative de l'époque médiévale est très riche³. Elle s'exprime sous des formes et des appellations multiples : confrérie, guildes, charité, fraternité, hanse,

3 L'historien Nourrisson (1920) va même jusqu'à affirmer que tous les progrès majeurs de la vie économique et politique du Moyen-Âge reposent sur des formes d'organisations associatives.

métier, communauté, maîtrise, jurande, etc. Et il semble bien que ces pratiques et formes associatives soient universelles : on pourrait citer les sociétés agricoles de secours mutuel en Chine sous la dynastie des Tang (VII^e et VIII^e siècles), les corporations alimentaires de la Byzance médiévale, les guildes post-médiévales du monde musulman, les castes professionnelles d'Inde ou encore les confréries d'artisans et les groupes de travail dans l'Afrique précoloniale et l'Amérique précolombienne.

Pourtant, ce foisonnement associatif ne doit pas faire illusion : ces organisations ne jouissent pas d'une grande liberté. Ainsi, en Europe, un groupement volontaire ne peut exister en dehors de l'Église, de l'État ou des autres autorités en place que sous des formes précises, dont les règles d'admission et de fonctionnement sont strictement codifiées. Cette vigoureuse mise sous tutelle s'accompagne de privilèges pour l'association, qui devient alors une corporation d'État, une institution de l'ordre féodal. Cependant, en marge du monopole corporatif, aux structures rigides et hiérarchiques, subsistent ou apparaissent de nombreuses formes associatives qui inquiètent le pouvoir et que celui-ci tente continuellement de réprimer, d'interdire ou de soumettre.

À partir du XVIII^e siècle, les *Friendly Societies*, qui annoncent le mouvement mutualiste, se multiplient en Angleterre ; elles visent à fournir à leurs membres des allocations en cas de maladie ou de décès, en contrepartie de cotisations régulières. Elles se répandront par la suite aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En ce siècle des Lumières, la société civile est de plus en plus vivante : à côté des institutions charitables, héritées du passé, apparaissent des sociétés savantes, des cercles littéraires et musicaux, des sociétés récréatives et des clubs d'affinité. Un peu partout en Europe, la franc-maçonnerie se montre très active, et de nombreuses associations clandestines contribuent à diffuser les idées nouvelles qui seront reprises par la Révolution française de 1789. Cependant, l'esprit de celle-ci est avant tout individualiste, et la souveraineté de l'État entre rapidement en opposition avec la liberté d'association : s'associer, c'est soit recréer des corps intermédiaires, synonymes de privilèges, comme auparavant, soit créer des foyers de contestation et de subversion, qu'il faut réprimer au nom de l'intérêt supérieur de la Nation.

La liberté d'association commence néanmoins à percer dans plusieurs pays européens (Angleterre, Allemagne, Pays-Bas) et surtout aux États-Unis, pays fondé par des aventuriers, des bannis d'Europe et autres minorités persécutées par les pouvoirs en place, qui choisissent de ne placer que des prérogatives limitées dans les mains de l'État naissant⁴. En France, la Révolution de 1848 et l'insurrection de la Commune (1871) engendrent de brèves périodes de liberté associative, mais en dehors de celles-ci, une loi de 1810 interdit la création de toute association de plus de vingt personnes sans autorisation préalable de l'État. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle pour que des lois

4 En 1840, A. de Tocqueville écrit, à propos des États-Unis : « Le pays le plus démocratique de la terre se trouve être celui où les hommes ont le plus perfectionné de nos jours l'art de poursuivre en commun l'objet de leurs communs désirs et ont appliqué au plus grand nombre d'objets cette science nouvelle... La morale et l'intelligence d'un peuple démocratique ne couraient pas de moindres dangers que son industrie, si le gouvernement venait y prendre partout la place des associations... Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère : le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là. » (Tome 2, chapitre V). Voir aussi le chapitre 3, sur les associations, dans le présent ouvrage.

offrent un cadre juridique aux formes d'organisation (coopérative, mutualité, association sans but de lucre) qui composeront l'économie sociale moderne.

1.2. *Le pluralisme idéologique de l'économie sociale au XIX^e siècle*

Si l'économie sociale est parvenue à sortir d'un *no man's land* mal délimité entre secteur privé classique et secteur public et à affirmer une certaine cohérence, c'est avant tout parce que ses différentes composantes (coopérative, mutualiste et associative) plongent leurs racines dans un même terreau : l'associationnisme ouvrier du XIX^e siècle et les utopies des Robert Owen, Henri de Saint-Simon, Charles Fourier, Pierre-Joseph Proudhon et autres Philippe Buchez. En effet, c'est d'abord dans les milieux ouvriers des grandes villes et des concentrations manufacturières du capitalisme industriel naissant que se manifeste un intense mouvement de création de sociétés de secours mutuel ainsi que d'associations ouvrières de production ou de consommation, et ce malgré les interdictions décrétées par la loi Le Chapelier en 1791 et la loi de 1810. Les premières associations ouvrières, qui émergent à Paris et à Lyon, préfigurent les coopératives de travailleurs et concernent d'abord les métiers très qualifiés du bâtiment, de l'horlogerie, du livre, de la bijouterie, etc. Ensuite, les associations ouvrières se développent partout en France, tout au long du XIX^e siècle, dans les activités alimentaires comme l'épicerie, la boulangerie et la meunerie, afin de procurer du pain bon marché et de qualité ou d'autres produits de base aux familles de travailleurs. Elles annoncent quant à elles le grand développement des coopératives de consommateurs⁵.

Si les premières réalisations coopératives et mutualistes voient le jour dans ce creuset, l'itinéraire de l'économie sociale, depuis ses sources jusqu'à ses manifestations contemporaines, est en réalité marqué par diverses généalogies doctrinales et par certaines confusions terminologiques, qu'il nous faut brièvement évoquer ici.

Le concept d'économie sociale proprement dit émerge à la fin du premier tiers du XIX^e siècle. En 1830, Charles Dunoyer publie à Paris un *nouveau traité d'économie sociale*, et l'on sait que, dans la même décennie, un *Cours d'économie sociale* est professé à Louvain. En fait, cependant, comme le dit Gueslin (1987, p. 3), « dès ce moment et jusqu'à la fin du siècle, l'économie sociale veut être, ni plus ni moins, une autre façon de faire de l'économie politique ». Ses défenseurs sont tous sensibilisés au terrible coût humain de la révolution industrielle et reprochent à la science économique dominante d'ignorer la dimension sociale. Les manuels d'économie sociale qu'ils rédigent ajoutent, aux chapitres consacrés à l'économie pure, des développements sur les problèmes sociaux et les moyens de les résoudre.

Dans cet élargissement de l'économie politique, plusieurs traditions ou écoles de pensée se côtoient. En suivant Desroche (1987), qui s'appuie lui-même sur un colloque de 1890, on peut identifier, au cours du XIX^e siècle, une école socialiste, une école sociale-chrétienne réformatrice, une école libérale et une école solidariste.

⁵ Voir le chapitre 2, consacré aux coopératives, dans le présent ouvrage.

1.2.1. Le socialisme associationniste

La tradition socialiste commence évidemment avec les socialistes utopiques déjà évoqués et leurs disciples. Mais il faut attendre Constantin Pecqueur (en 1842) et François Vidal (en 1846) pour trouver des références explicites à l'économie sociale. Tous deux exaltent l'association en liaison avec une intervention de l'État et jouent un rôle important dans la révolution de 1848. Plus tard, cette tradition sera incarnée en France par Benoît Malon et son *Manuel d'économie sociale* (1883) ainsi que par Marcel Mauss, qui prône une économie de socialisations volontaires.

En réalité, c'est seulement jusqu'en 1870 que les penseurs du socialisme associationniste exercent suffisamment d'influence dans le mouvement ouvrier international pour que l'on identifie souvent socialisme et économie sociale. Karl Marx lui-même se montre dans un premier temps favorable aux coopératives. Mais ses thèses collectivistes l'emportent progressivement, et une partie croissante du mouvement ouvrier en vient à nier à l'économie sociale une fonction centrale dans le processus de transformation de la société. Au mieux, elle reste, comme pour Jean Jaurès et certains socialistes belges (en particulier Émile Vandervelde et Louis Bertrand), un moyen d'améliorer la condition des plus pauvres et de les éduquer, ainsi qu'un puissant outil pour rassembler des ressources et organiser la propagande au service du combat politique.

1.2.2. Le Christianisme social

Le Christianisme social participe lui aussi au développement de l'économie sociale, en particulier à travers l'œuvre de Frédéric Le Play, qui fonde une *Société d'économie sociale* en 1856 et une revue baptisée *L'économie sociale*⁶. Il a aussi l'idée de faire figurer l'économie sociale aux expositions universelles de 1867, 1878 et 1889. Le Play approuve le développement des coopératives dans une visée réformatrice, mais non pour une transformation radicale de la société. Il prône surtout les œuvres de patronage des chefs d'industrie. Frédéric-Guillaume Raiffeisen peut aussi être mentionné, dans la même lignée, pour ses réalisations pratiques : il fonde en Allemagne les premières caisses rurales de crédit et devient ainsi le père du crédit coopératif agricole⁷.

Beaucoup d'initiatives naissent à partir du bas clergé et de communautés chrétiennes, mais au niveau de l'Église en tant qu'institution, c'est surtout l'encyclique *Rerum Novarum*, du Pape Léon XIII, en 1891, qui traduit un encouragement de l'économie sociale. D'une manière générale, les chrétiens sociaux du XIX^e siècle appellent de leurs vœux des « corps intermédiaires » pour lutter contre l'isolement de l'individu, tare du libéralisme, et contre l'absorption de l'individu dans l'État, piège du jacobinisme. La valorisation de ces microstructures en même temps que l'affirmation de l'autonomie des individus débouchent sur le concept de subsidiarité, qui implique que l'instance supérieure n'accapare pas les fonctions que l'instance inférieure, plus proche de l'usager, peut assumer.

6 En fait, l'inspiration chrétienne est aussi largement présente dans les trois autres écoles, mais ce sont les thèses de Le Play qui reflètent le mieux la doctrine sociale de l'Église (DSE), où se mêlent, autour de l'exigence de charité, des tonalités de philanthropie paternaliste autant que d'entraide mutuelle. Nous renvoyons à la thèse de Pezzini (2016) pour un exposé minutieux des sources chrétiennes de la pensée coopérative et, plus largement, de l'économie sociale.

7 Voir aussi le chapitre 2, sur les coopératives, dans le présent ouvrage.

1.2.3. Le libéralisme social

L'école libérale, quant à elle, est d'abord emmenée par Charles Dunoyer, puis par Frédéric Passy. Plaçant la liberté économique au-dessus de tout et récusant les ingérences éventuelles de l'État, elle se fonde surtout sur le principe du *self-help*. Par ailleurs, même si leurs positions sont loin d'être identiques, on peut aussi rattacher à l'école libérale Léon Walras, pour l'importance qu'il accorde aux associations populaires⁸ ; John Stuart Mill, en Angleterre, pour son plaidoyer en faveur du dépassement du salariat par l'association de travailleurs ; et Hermann Schulze-Delitzsch, en Allemagne, et Luigi Luzatti, en Italie, pour leurs rôles respectifs dans l'émergence des coopératives de crédit.

1.2.4. Le solidarisme

Dans l'école solidariste enfin, on trouve Auguste Ott, disciple de Buchez, qui publie en 1851 puis en 1892 un *Traité d'économie sociale*, et surtout Charles Gide, avec l'École de Nîmes. Pour Gide, l'esprit solidariste tend à « l'abolition du capitalisme et du salariat sans sacrifier ni la propriété privée ni les libertés héritées de la Révolution ». Dans cette perspective, l'entraide et l'éducation économique par la coopération doivent transformer l'homme. Mais alors que le socialisme associationniste promeut surtout la coopérative de production, l'École de Nîmes fait de la coopérative de consommation le centre de la rénovation sociale. En ce sens, elle rejoint les *Christian socialists* anglais et importe en France, en l'adaptant, le modèle de Rochdale⁹. Enfin, à côté de cette branche coopérativiste d'inspiration chrétienne, Gueslin (1987) repère aussi dans le solidarisme une branche laïque et républicaine, avec notamment Léon Bourgeois, qui donnera son inspiration à la mutualité française.

1.2.5. Et la tradition philanthropique ?

Il ressort assez clairement de ces distinctions que les quatre creusets idéologiques évoqués se croisent surtout autour d'un axe que l'on pourrait nommer « l'entraide mutuelle » ou « l'intérêt mutuel » : l'associationnisme ouvrier et la coopération paysanne du XIX^e siècle traduisent la volonté émergente des classes populaires de chercher elles-mêmes et collectivement des réponses à leurs problèmes communs.

Mais réduire les sources de l'économie sociale à cet axe de l'intérêt mutuel reviendrait à négliger un second axe historique, celui de la philanthropie, qui recouvre les multiples œuvres de charité, surtout chrétiennes, envers les pauvres (paroisses, monastères et activités missionnaires), les associations laïques de bienfaisance (comme la *Société Philanthropique de Paris*, dès 1780), les traditions britanniques des *charities*¹⁰ et du

8 Voir à cet égard son ouvrage intitulé *Les associations populaires de consommation, de production et de crédit* (1865). À noter cependant que Desroche (1987) classe plutôt Walras dans l'école solidariste.

9 Voir le chapitre 2, sur les coopératives, dans le présent ouvrage.

10 C'est le *Charitable Uses Act* qui reconnaît officiellement, dès 1601, les domaines pouvant être considérés comme charitables. Aujourd'hui, le statut de *charity* est accordé sur base de plusieurs critères par la *Charities Commission* à des organismes dont l'objet répond à l'une des quatre catégories suivantes : lutte contre la pauvreté, promotion de l'éducation, promotion de la religion, ou autre action au profit de la communauté. Pour plus de détails, voir le chapitre 3, sur les associations, dans le présent ouvrage.

*volunteering*¹¹, ou encore celle des fondations américaines, qui incarnent une façon plus ou moins collective, mais non étatique, d'aborder les problèmes structurels d'une société très inégalitaire (Cunningham, 2016).

La philanthropie apparaît certes dans la doctrine sociale de l'Église, évoquée ci-dessus, ainsi que chez certains tenants du libéralisme social, notamment des capitaines d'industrie développant des œuvres sociales pour leurs travailleurs et leurs familles sans aucune référence chrétienne. Mais, dans une large mesure, les démocraties européennes – la France et les pays scandinaves en particulier – ont cherché à surmonter le paternalisme et le particularisme de la charité chrétienne et des autres formes de philanthropie en confiant à l'État l'essentiel de la gestion de l'intérêt général. Pourtant, on ne peut aujourd'hui que reconnaître la persistance – et même une vigueur renouvelée – des traditions philanthropiques (Jung *et al.*, 2016), de même d'ailleurs qu'un foisonnement associatif autour des questions d'intérêt général. Aussi, d'un point de vue analytique, il nous paraît important de souligner, à côté de l'axe de l'intérêt mutuel, un axe que l'on peut nommer philanthropique ou d'intérêt général, au sens de l'ensemble des pratiques de mobilisation volontaire de ressources financières et humaines privées en vue d'une contribution au bien public.

Dans une telle perspective, il apparaît aussi plus légitime et cohérent qu'une catégorie « fondations » soit ajoutée aux grandes composantes de l'économie sociale, ainsi qu'on le verra plus loin. Plus important encore pour notre propos est le fait que la mise en évidence, dès à présent, de deux axes ou pôles majeurs préfigure le double cheminement de l'économie sociale tel que nous voulons le suivre au long de ce chapitre, tant au niveau historique que sur le plan analytique.

Que peut-on finalement retenir de ces classifications philosophiques ou idéologiques ? Certainement qu'elles sont imparfaites et qu'il n'y a guère d'homogénéité au sein des différentes écoles ; néanmoins, elles ne manquent pas d'intérêt. Leur principal mérite est de montrer le pluralisme politico-culturel des fondements de l'économie sociale, ce qui n'est pas sans conséquence pour les approches contemporaines et les représentations politiques de ce secteur : aucune d'entre elles ne peut en revendiquer une paternité exclusive. En tout cas, c'est bien au carrefour de toutes les grandes idéologies du XIX^e siècle que s'est forgé le modèle de l'économie sociale, principalement français, qui oriente aujourd'hui les redécouvertes de ce secteur, tant dans le monde francophone qu'au niveau européen.

1.3. Les ambiguïtés persistantes du concept d'économie sociale

À la fin du XIX^e siècle, on l'a dit, l'économie sociale garde un sens beaucoup plus large que le champ aujourd'hui visé, même si coopératives, sociétés de secours mutuel et autres associations y occupent déjà une place centrale, en particulier dans l'allégorie (souvent

11 Le Royaume-Uni est de loin le pays européen où le volontariat/bénévolat est le plus développé. Pour faire bref, la citoyenneté y est, plus qu'ailleurs, associée à un devoir moral d'engagement pour le bien commun, et non avant tout à un ensemble de droits garantis sur une base égalitaire. Voir aussi le chapitre 4, sur le bénévolat, dans le présent ouvrage.

citée) de Gide lorsqu'il présente le Pavillon de l'économie sociale lors de l'Exposition universelle de Paris en 1900. Il compare l'économie sociale à une cathédrale :

Dans la grande nef, j'y mettrais toutes les formes de libre association qui tendent à l'émancipation de la classe ouvrière par ses propres moyens, dans l'un des deux collatéraux, tous les modes d'intervention de l'État, dans l'autre toutes les formes d'institutions patronales... et en bas dans la crypte, l'enfer social, tout ce qui concerne les plus misérables (paupérisme, alcoolisme...).

Cité par Gueslin (1987, p. 5)¹²

Notons en passant que Gide n'oublie ni les interactions avec l'État, que l'on retrouve dans le socialisme associationniste, ni la philanthropie d'origine patronale.

Encadré 1

L'économie du social ou celle du troisième secteur ?

Dans le monde francophone, l'Association d'économie sociale rassemble des économistes autour de l'analyse économique des questions sociales, mais elle s'ouvre de plus en plus à l'étude des entreprises et des rôles de l'économie sociale. Dans un sens analogue, il existe, dans le monde anglo-saxon, une *Association for Social Economics* qui publie, depuis plus de 65 ans, une *Review of Social Economy* et anime, depuis 35 ans, un *Forum for Social Economics*. Cette dernière notion de *social economics* pourrait sembler très éloignée des centres d'intérêt de notre ouvrage, mais c'est en réalité loin d'être le cas : une maison d'édition parmi les plus réputées en économie, Edward Elgar, a lancé récemment une collection d'ouvrages intitulée *Elgar Companion to Social Economics* qui est présentée comme s'intéressant surtout à deux champs majeurs reliés entre eux : d'une part, l'analyse économique du « troisième secteur (activités bénévoles, coopératives et associatives) qui connaît un remarquable regain d'intérêt dans l'économie contemporaine mondialisée » (notre traduction) ; d'autre part, la critique de l'analyse économique standard, par la mise en évidence des valeurs qui sous-tendent la plupart des organisations, des comportements et des échanges économiques. Ne sont-ce pas là comme deux ailes portant l'économie sociale ?

Les sources de confusion autour de la notion d'économie sociale s'accroissent encore pendant une bonne partie du xx^e siècle. Sur le plan organique d'abord, la tendance est plutôt à l'éclatement du noyau coopératif et mutualiste issu de l'associationnisme primitif. La structuration de plus en plus forte de la coopération en branches sectorielles fortes, ayant leurs propres logiques et défis ; les difficultés déjà évoquées des coopératives avec le mouvement ouvrier ; les bouleversements liés aux deux guerres mondiales ; l'institutionnalisation de plus en plus marquée des mutuelles (auxquelles l'État ira, comme en Belgique, jusqu'à confier la cogestion de l'assurance-maladie obligatoire) ; et enfin le boom du mouvement associatif dans des directions très variées au cours des années 1960-1970 sont autant de facteurs qui concourent à une distanciation croissante

¹² On peut aussi se référer à la collection de ses œuvres rééditées (Gide, 2001, p. 253).

entre les types d'entreprises et organisations qui se reconnaîtront pourtant plus tard dans l'économie sociale¹³.

Sur le plan terminologique ensuite, l'expression « économie sociale » ou « *social economy* » est encore employée pour désigner de vastes champs d'études, couvrant les dimensions sociales de l'économie ou l'analyse économique du social : économie de la protection sociale, de l'éducation ou de la santé ; action des syndicats dans l'économie ; questions d'éthique économique et de justice sociale ; politiques sociales, etc. Il est toutefois très intéressant de constater que même ces usages extrêmement larges de la notion d'économie sociale font aujourd'hui une place croissante à l'analyse du « troisième secteur » qui nous occupe ici (voir encadré 1).

2. LES APPROCHES CONTEMPORAINES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Pour comprendre les enjeux de l'économie sociale aujourd'hui, il est indispensable de resituer les étapes de sa reconnaissance progressive dans leurs contextes respectifs. Pour les années 1970 et 1980 et sur le plan institutionnel, il s'agit à première vue d'une histoire exclusivement française. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que celle-ci s'inscrit dans un contexte international marqué par les crises pétrolières, la récession économique, le recul annoncé des États-Providence et la faillite manifeste des socialismes centralisés. Tous ces facteurs créent des conditions très favorables à la redécouverte de l'économie sociale. Pendant de nombreuses décennies, en effet, la prise en charge du social a surtout été envisagée dans le cadre d'une intervention croissante des pouvoirs publics. Un certain désengagement de ceux-ci, lié à des contraintes propres ou à une mise en cause progressive de l'action publique, laisse de plus en plus un vide idéologique et des champs d'action où l'économie sociale, en fait présente depuis longtemps et portée par de multiples initiatives novatrices, peut proposer sa contribution en étant désormais mieux entendue.

Parmi les signes manifestes de cette évolution, on constate un intérêt renouvelé pour les coopératives, qu'il s'agisse des coopératives de travailleurs (dans un contexte de chômage croissant)¹⁴, des coopératives d'énergie renouvelable ou encore de celles visant une agriculture et une alimentation biologiques, parmi bien d'autres exemples. Quant aux associations, qui jouent des rôles de plus en plus importants dans la prestation de nombreux services, elles sont de plus en plus fréquemment analysées d'un point de vue économique, et non plus seulement sociopolitique, et ce, sous des appellations qui varient selon les pays : *non-profit sector* aux États-Unis, *voluntary organizations* au Royaume-Uni, etc.¹⁵

13 Dans quelques pays, toutefois, notamment en Belgique et en Italie, les mouvements coopératifs restent proches des mutualités et d'une partie des associations et ils forment, avec les syndicats, les « piliers » politiques socialiste et chrétien, qui ont longtemps structuré toute la société.

14 Voir le chapitre 2, sur les coopératives, dans le présent ouvrage.

15 Voir le chapitre 3, sur les associations.

TABLE DES MATIÈRES

Les coordinateurs de l'ouvrage	5
Les contributeurs à l'ouvrage	7
Sommaire	11
Introduction générale	13
Jacques Defourny et Marthe Nyssens	
1. L'économie est politique	13
2. Vers un regard pluriel sur l'économie	17
2.1. <i>Redécouvrir les spécificités et les apports du non-marchand</i>	18
2.2. <i>Valoriser les apports de la production et des échanges non monétaires</i>	19
3. Affirmer l'importance de l'économie sociale et solidaire	20
4. Objectifs et plan de l'ouvrage	22

Partie 1 Fondements

CHAPITRE 1

L'économie sociale	29
Jacques Defourny	
Introduction	30
1. Les sources de l'économie sociale	31
1.1. <i>L'association, aussi ancienne que la vie en société</i>	31
1.2. <i>Le pluralisme idéologique de l'économie sociale au XIX^e siècle</i>	33
1.2.1. Le socialisme associationniste	34
1.2.2. Le Christianisme social	34
1.2.3. Le libéralisme social	35
1.2.4. Le solidarisme	35
1.2.5. Et la tradition philanthropique ?	35
1.3. <i>Les ambiguïtés persistantes du concept d'économie sociale</i>	36

2. Les approches contemporaines de l'économie sociale.....	38
2.1. <i>La redécouverte du concept : un leadership français</i>	39
2.2. <i>À la recherche de fondements pour une définition</i>	40
2.2.1. La double qualité coopérative	40
2.2.2. Intérêt mutuel et intérêt général : les deux pôles de l'économie sociale selon Gui	41
2.3. <i>Une première définition concise et consensuelle de l'économie sociale</i>	44
2.3.1. L'approche juridico-institutionnelle	45
2.3.2. L'approche par les valeurs et les principes communs	46
3. Les composantes de l'économie sociale	48
3.1. <i>Les entreprises coopératives ou de type coopératif</i>	49
3.2. <i>Les mutualités et les mutuelles d'assurance</i>	49
3.3. <i>Les organisations associatives et les fondations</i>	50
3.4. <i>Des « composantes » d'importance très variable selon les pays</i>	52
4. Une économie sociale ouverte et en mouvement	55
4.1. <i>Un noyau central et des interfaces avec d'autres secteurs de l'économie</i>	55
4.2. <i>Une économie sociale « arrivée » et une autre « arrivante »</i>	57
4.3. <i>Les approches tripolaires : l'économie sociale comme espace intermédiaire</i>	57
4.4. <i>Les apports de l'approche « économie solidaire »</i>	59
4.4.1. L'importance des pratiques effectives de participation	59
4.4.2. L'encastrement politique de l'économie solidaire	60
4.4.3. La perspective d'une économie plurielle	60
5. Une économie « sociale et solidaire »	61
5.1. <i>La loi française du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire</i>	61
5.2. <i>L'ESS versus le non-profit sector</i>	63
5.2.1. L'importance du pôle de l'intérêt mutuel	64
5.2.2. Une contrainte de non-distribution irréaliste dans les économies peu développées	64
5.2.3. La meilleure prise en compte de l'entrepreneuriat social par l'ESS	65
6. Leçons du passé et perspectives d'avenir	66
6.1. <i>L'économie sociale, fille de la nécessité</i>	66
6.2. <i>Des identités collectives comme capital social</i>	67
6.3. <i>Quels ressorts collectifs aujourd'hui ?</i>	68

CHAPITRE 2

Les coopératives	73
-------------------------------	----

Nadine Richez-Battesti et Jacques Defourny

Introduction	74
--------------------	----

1. Les racines historiques de la coopération	74
1.1. <i>Une impulsion doctrinale par des utopistes et théoriciens</i>	75
1.2. <i>Des réalisations pionnières</i>	77
1.3. <i>L'essor mouvementé du mouvement coopératif</i>	79
1.4. <i>Conditions d'émergence et de développement des coopératives</i>	81
2. L'identité coopérative	82
2.1. <i>Les principes coopératifs selon l'ACI</i>	82
2.1.1. Des périodes distinctes	82
2.1.2. Des principes coopératifs qui évoluent dans le temps	83
2.2. <i>La dyade association-entreprise</i>	84
3. Le paysage coopératif contemporain	85
3.1. <i>Les coopératives dans le monde</i>	85
3.2. <i>Les coopératives dans le Sud</i>	87
3.3. <i>Le renouveau coopératif : finalités sociales et intérêt général</i>	88
3.4. <i>Quels éclairages théoriques sur les pratiques coopératives ?</i>	90
4. La théorie économique de l'entreprise autogérée	90
4.1. <i>Ward – Domar – Vanek : la modélisation initiale de l'entreprise autogérée</i>	91
4.2. <i>La capacité d'investissement de l'entreprise autogérée et la question du risque</i>	93
4.3. <i>La participation des travailleurs et ses effets sur la productivité : une synthèse des débats</i>	94
4.3.1. Les effets sur la capacité productive des travailleurs	95
4.3.2. Les effets sur l'effort des travailleurs	95
4.3.3. Les effets sur l'efficacité organisationnelle	96
4.4. <i>Les analyses empiriques de la performance des coopératives de travailleurs</i>	97
5. L'approche néo-institutionnaliste de la coopérative : entre théories de la firme et de la légitimité	99
5.1. <i>Quelle place pour la coopérative parmi les modes de propriété et de contrôle capitalistes ?</i>	100
5.2. <i>Contraintes de l'environnement et convergence des comportements : quelle légitimité pour les coopératives ?</i>	103
5.3. <i>Économie comportementale et évolutionnisme : comprendre la persistance et le développement du modèle coopératif</i>	105
6. La coopérative au cœur de la rénovation du système économique et social ?	106
6.1. <i>Caractériser l'entreprise coopérative par les processus politiques qui la traversent : l'importance des processus délibératifs</i>	108
6.2. <i>Comment « fonder ce qui vaut » : une pluralité de pouvoirs de valorisation</i>	109
7. Apports et limites de la formule coopérative	109

CHAPITRE 3**Les associations** 117

Marthe Nyssens

Introduction 118

1. Les racines historiques de l'approche anglo-saxonne 119

1.1. *Aux États-Unis* 1191.2. *Au Royaume-Uni* 1201.3. *Le concept de « NPO »* 123

2. Les raisons d'être des organisations sans but lucratif 124

2.1. *Le marché pris en défaut : le point de départ des analyses économiques des organisations privées sans but lucratif* 1242.2. *Les théories de la demande* 126

2.2.1. Information et organisation : la théorie de la confiance 127

2.2.2. La théorie de la demande excédentaire pour les biens collectifs et quasi-collectifs 134

2.2.3. Vers une théorie de l'interdépendance entre les organisations sans but lucratif et l'État 136

2.3. *Les théories de l'entrepreneuriat non lucratif* 140

2.3.1. Un entrepreneuriat fondé sur des motivations non monétaires 140

2.3.2. Entrepreneuriat et parties prenantes de la demande 142

2.3.3. Entrepreneuriat à but non lucratif : une forme parfois optimale pour l'entrepreneur à but lucratif .. 143

3. Apports et limites des approches « *non-profit* » 144**CHAPITRE 4****Le bénévolat** 151

Lionel Prouteau

Introduction 152

1. Les racines historiques du concept 153

2. Définition du bénévolat 155

2.1. *Bénévolat versus loisir* 1582.2. *Bénévolat versus travail rémunéré* 1582.3. *Bénévolat formel – bénévolat informel* 159

3. Les théories 161

3.1. *Approches psychologiques* 1613.2. *Le bénévolat sous le regard de la sociologie* 1653.3. *L'analyse économique du bénévolat* 166

3.3.1. L'offre de travail bénévole 167

3.3.2. La demande de travail bénévole 174

4. Apports, limites et enjeux sous-jacents 175

CHAPITRE 5**L'économie solidaire** 187

Laurent Gardin et Jean-Louis Laville

Introduction 188

1. Une perspective polanyienne sur l'économie 188

2. Une approche historique et théorique 191

2.1. *L'associationnisme pionnier* 1912.2. *L'institutionnalisation par l'économie sociale* 192

3. La conceptualisation de l'économie solidaire 195

4. La dimension (socio)économique de l'économie solidaire 196

4.1. *La place centrale de la réciprocité* 1984.2. *L'hybridation des ressources* 2004.3. *Les tensions avec le marché* 2034.4. *La recherche d'une régulation conventionnée avec la redistribution* 204

5. La dimension (socio)politique de l'économie solidaire 205

5.1. *Espaces publics et économie solidaire* 2055.2. *Des logiques institutantes* 2085.3. *Des logiques isomorphes* 212

Conclusion 214

CHAPITRE 6**L'entreprise sociale** 221

Jacques Defourny et Marthe Nyssens

Introduction 222

1. L'émergence du concept d'entreprise sociale 223

1.1. *Les sources anglo-saxonnes* 2231.1.1. *L'école des ressources marchandes* 2241.1.2. *L'école de l'innovation sociale* 2251.1.3. *L'entrepreneuriat social à la convergence des deux écoles* 2261.2. *Les conceptions européennes* 227

2. L'approche « EMES » de l'entreprise sociale 230

2.1. *Les indicateurs de la dimension économique* 2312.2. *Les indicateurs de la dimension sociale* 2312.3. *Les indicateurs de la structure de gouvernance* 232

3. Les principaux modèles d'entreprises sociales 233

3.1. *Trois principes d'intérêt* 233

3.2. <i>Le recours au marché et l'hybridation des ressources</i>	235
3.3. <i>Des trajectoires institutionnelles générant des modèles d'entreprises sociales</i>	238
3.3.1. Le modèle associatif entrepreneurial (AE)	239
3.3.2. Le modèle de « coopérative sociale » (CS)	241
3.3.3. Le modèle de « social business » (SB)	244
3.3.4. Le modèle d'« entreprise sociale parapublique » (ESP)	245
3.3.5. Du bon usage du triangle et des quatre modèles	246
4. La mission sociale dans les différents modèles d'entreprises sociales.....	248
5. La gouvernance dans les différents modèles d'entreprises sociales	252
5.1. <i>Primauté de la mission sociale et distribution des bénéfices</i>	252
5.2. <i>Les processus de décision dans les entreprises sociales</i>	255
Conclusion : des promesses et des défis	257

Partie 2 Enjeux

CHAPITRE 7

L'appréhension statistique de l'économie sociale et solidaire 265

Édith Archambault

Introduction : Pourquoi faut-il mesurer l'économie sociale et solidaire ? 266

1. Les principales sources sur l'ESS en Europe : incomplètes, disparates et incohérentes	267
1.1. <i>L'invisibilité des OESS dans les comptes nationaux</i>	268
1.2. <i>Répertoires et fichiers</i>	269
1.2.1. Les répertoires d'entreprises et d'organisations tenus par les instituts nationaux de statistique	270
1.2.2. Les fichiers tenus par les entreprises et organisations de l'ESS	272
1.3. <i>Les données administratives</i>	272
1.3.1. Les données sur l'emploi et les rémunérations salariales	272
1.3.2. Les données sur les chiffres d'affaires et bénéfices issues des déclarations des OESS concernées aux administrations fiscales	273
1.3.3. Les subventions versées par l'État central ou les collectivités territoriales aux associations.....	273
1.4. <i>Les enquêtes</i>	273
1.4.1. <i>Labor Force Survey (LFS)</i> ou Enquête sur les forces de travail (EFT)	274
1.4.2. <i>Survey on Income and Living Conditions (SILC)</i> ou Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)	274
1.4.3. <i>European Social Survey</i>	275
1.5. <i>Les avis d'experts</i>	275

2. Méthodologie statistique comparative : le projet Johns Hopkins	277
2.1. <i>Réunir experts du domaine et statisticiens</i>	277
2.2. <i>Définir le champ à partir de critères opérationnels et mesurables</i>	279
2.3. <i>Classer les ISBL selon une nomenclature adaptée</i>	281
2.4. <i>Procéder à une démarche de recherche systématique et cohérente</i>	283
3. Synthèse et agrégats : les comptes satellites de l'ESS	285
3.1. Un précurseur : le compte satellite des ISBL	285
3.1.1. Pourquoi privilégier le cadre de la comptabilité nationale ?	286
3.1.2. La pertinence du compte satellite des ISBL	286
3.2. <i>Vers un compte satellite de l'économie sociale</i>	290
4. La mesure du travail bénévole	290
4.1. <i>Pourquoi mesurer le travail bénévole ?</i>	291
4.2. <i>Le travail bénévole n'entre pas dans le périmètre actuel des comptes nationaux</i>	291
4.3. <i>Définition et délimitation du bénévolat</i>	292
4.4. <i>Comment mesurer le bénévolat ?</i>	292
4.4.1. Les enquêtes auprès des ménages	293
4.4.2. Les enquêtes auprès des associations et fondations	294
4.5. <i>La valorisation du travail bénévole</i>	296
Conclusion	298

CHAPITRE 8

Les associations et les politiques publiques

Jean-Louis Laville et Marthe Nyssens

Introduction	302
1. États sociaux et services sociaux : une perspective historique	303
2. Les changements contemporains dans la régulation publique	307
2.1. <i>La régulation concurrentielle</i>	308
2.1.1. Les appels d'offre	311
2.1.2. Les systèmes de solvabilisation de la demande par des titres de paiement	313
2.1.3. Les systèmes d'allocations monétaires personnalisées	314
2.2. <i>La régulation conventionnée</i>	315
3. Politiques publiques et associations : quelles leçons ?	317
3.1. <i>Le rapport des associations aux politiques publiques</i>	317
3.2. <i>Des scénarii pour l'avenir</i>	319

CHAPITRE 9**La gouvernance dans l'économie sociale et solidaire..... 325**

Francesca Petrella

Introduction 326**1. La propriété des OESS : Apports et limites des théories
néo-institutionnelles de l'entreprise..... 328****1.1. *L'héritage de l'approche par les coûts de transaction : les OESS,
des arrangements institutionnels efficaces ?*..... 329****1.2. *Droits de propriété et OESS* 330****1.2.1. Approche dominante des droits de propriété 330****1.2.2. Qui sont les propriétaires des OESS ? 331****1.2.3. À quel type de parties prenantes allouer les droits de propriété ?..... 333****1.2.4. La propriété à parties prenantes multiples 337****2. Une approche élargie de la gouvernance des OESS..... 340****2.1. *Rôles et responsabilités du conseil d'administration* 340****2.1.1. La théorie de l'agence : délégation de l'autorité et intérêts divergents 340****2.1.2. La théorie du régisseur : une perspective partenariale 343****2.1.3. L'approche démocratique : le rôle central des membres 343****2.1.4. La théorie des parties prenantes : la prise en compte d'intérêts multiples 343****2.1.5. La théorie de la dépendance aux ressources : le modèle de cooptation 344****2.1.6. La théorie de l'hégémonie managériale : un rôle de validation 345****2.2. *Au-delà du CA, la gouvernance élargie comme système de régulation des interactions internes
et externes*..... 347****2.2.1. La diversité des mécanismes de gouvernance 347****2.2.2. Les processus d'isomorphisme institutionnel 349****2.2.3. L'entrepreneuriat institutionnel 350****Conclusion : Quels enjeux pour la gouvernance des OESS ?..... 352****Composition du CA : tension entre logique politique et logique gestionnaire 352****La recherche d'un « effet de taille » : des formes de gouvernance à réinventer ? 354****Gouvernance des OESS et travail institutionnel : que devient le projet politique ? 355****CHAPITRE 10****L'économie sociale et solidaire et les formes
de son évaluation..... 363**

Laurent Gardin, Florence Jany-Catrice et Samuel Pinaud

Introduction 364

1. Mesures et évaluations de la performance et mutations socioéconomiques.....	366
1.1. <i>La mesure de la productivité et des performances des activités</i>	367
1.1.1. De la productivité.....	368
1.1.2. ... À la performance	368
1.2. <i>La montée des services dans l'ESS : l'insaisissable « produit »</i>	370
1.3. <i>La prise en compte des « outcomes » dans les activités économiques</i>	371
1.3.1. La prise en compte des externalités.....	372
1.3.2. La question de la causalité	372
2. L'évaluation des politiques publiques : de l'intérêt général à l'utilité sociale.....	374
2.1. <i>Entre reconfiguration de l'action publique et spécificités de l'ESS</i>	374
2.2. <i>Les constructions publiques de l'utilité sociale : le cas français</i>	375
2.3. <i>Quel processus d'élaboration de l'évaluation ?</i>	379
2.3.1. Les enjeux démocratiques de l'évaluation de l'ESS	379
2.3.2. L'évaluation des performances globales.....	380
3. Évaluation de l'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire.....	381
3.1. <i>Les dimensions de l'utilité sociale revendiquées par les acteurs de l'ESS</i>	381
3.2. <i>Les « méthodes classiques »</i>	383
3.2.1. Les dispositifs évaluatifs managériaux et leur ajustement aux spécificités de l'ESS	383
3.2.2. La monétarisation des impacts sociaux	385
3.2.3. La construction d'indicateurs sociaux et sociétaux	387
3.3. <i>Vers un régime de performance délibératif de l'utilité sociale</i>	389
3.3.1. Certification et délibération	389
3.3.2. Indicateurs d'utilité sociale et délibération	391
Conclusion	392

CHAPITRE 11

Les innovations sociales et l'économie sociale et solidaire 397

Marie J. Bouchard et Benoît Lévesque

Introduction 398

1. Les approches de l'innovation sociale dans les recherches sur l'économie sociale	398
1.1. <i>Une intervention entrepreneuriale en réponse aux besoins sociaux et environnementaux</i>	399
1.1.1. Entrepreneur social	400
1.1.2. Philanthropie et capitalisme	400
1.1.3. Changement d'échelle.....	401
1.1.4. Impacts sociaux	401

1.2. <i>Un processus de changement institutionnel fondé sur la participation de la société civile</i>	404
1.2.1. Action collective et transformation sociale	404
1.2.2. L'économie sociale comme matrice organisationnelle d'innovation sociale	405
1.2.3. Nouvelle dynamique entrepreneuriale	405
1.2.4. Gouvernance organisationnelle multipartite	406
1.2.5. Nouveaux rapports sociaux	406
1.2.6. Gouvernance institutionnelle partenariale	407
1.2.7. Vers un « système » d'innovation sociale en économie sociale	407
2. Les approches portant sur l'innovation : quelle place pour l'innovation sociale ?	411
2.1. <i>L'innovation comme système et paradigme technico-économique</i>	413
2.1.1. Évolution qualitative de l'économie capitaliste	413
2.1.2. Approche systémique de l'innovation	414
2.1.3. Innovations et transformations	415
2.1.4. Incidences pour l'économie sociale	417
2.2. <i>L'innovation comme processus mobilisant l'acteur-réseau et la traduction</i>	417
2.2.1. Interactions entre humains et non humains	418
2.2.2. Toute innovation est à la fois sociale et technique	419
2.2.3. Toute innovation résulte d'un processus social	420
2.2.4. Les innovations techniques entraînent des innovations sociales	420
2.2.5. Incidences pour l'économie sociale	421
Conclusion	422

TABLE DES ENCADRÉS

1. L'économie sociale	
Encadré 1 – L'économie du social ou celle du troisième secteur ?	37
Encadré 2 – Les définitions de l'économie sociale au Québec	48
Encadré 3 – L'économie sociale en dialogue avec les institutions de l'Union européenne	51
Encadré 4 – Quelques initiatives de promotion de l'ESS à l'échelle mondiale	62
2. Les coopératives	
Encadré 1 – Diversité des modèles coopératifs et de leurs trajectoires	80
Encadré 2 – Le renouveau coopératif en France	89
Encadré 3 – La performance économique comparée des SCOP	99
Encadré 4 – En synthèse : les limites au développement des coopératives	104
3. Les associations	
Encadré 1 – La Fondation Ford	122
Encadré 2 – Services à la personne et incertitude : Le cas belge des titres-services	132
Encadré 3 – Les services aux personnes âgées, entre associations, État et marché	137
Encadré 4 – Réseaux d'enseignement public et « libre » en Belgique : un service public à deux têtes ?	141

4. Le bénévolat	
Encadré 1 – Bénévolat formel – Bénévolat informel.....	160
Encadré 2 – La diversité des motivations déclarées par les bénévoles. Une illustration britannique.....	164
Encadré 3 – Les modèles économiques de comportement bénévole : quelques exemples	169
5. L'économie solidaire	
Encadré 1 – Les services de proximité.....	197
Encadré 2 – Don et réciprocité – Les termes du débat	201
Encadré 3 – Les conceptions du politique	206
6. L'entreprise sociale	
Encadré 1 – La <i>venture philanthropy</i>	226
Encadré 2 – La diversité des WISE en Europe	229
Encadré 3 – Les différentes conceptions du risque économique.....	237
Encadré 4 – Quelles relations entre l'activité productive et la mission sociale ou sociétale ?.....	240
Encadré 5 – Les coopératives sociales italiennes	243
Encadré 6 – La trace des écoles de pensée dans le schéma des quatre grands modèles	247
7. L'appréhension statistique de l'économie sociale et solidaire	
Encadré 1 – L'exemple du compte satellite belge : un début de série chronologique	289
Encadré 2 – Les résultats des enquêtes sur le bénévolat menées suivant la méthodologie de l'OIT	295
8. Les associations et les politiques publiques	
Encadré 1 – Régimes d'États sociaux, taille et mode de financement du secteur associatif	306
Encadré 2 – Traitement social du chômage et régulation d'insertion : les « seconds marchés du travail »	308
Encadré 3 – Régulation d'insertion et quasi-marché	309
Encadré 4 – Le rôle des autorités européennes	310
Encadré 5 – Les clauses d'insertion en France	312
Encadré 6 – Quelques exemples de régulation conventionnée	315
9. La gouvernance dans l'économie sociale et solidaire	
Encadré 1 – La gouvernance des ressources communes : l'intérêt d'un dialogue avec l'ESS	335
Encadré 2 – Avantages et limites d'une propriété à parties prenantes multiples dans le cas d'une crèche associative ..	339
Encadré 3 – Motivations des salariés et structures incitatives au sein des OESS	342
Encadré 4 – Le travail institutionnel des associations par les processus de regroupement	351
10. L'économie sociale et solidaire et les formes de son évaluation	
Encadré 1 – La méthode du « Data Envelopment Analysis ».....	369
Encadré 2 – Expérimentations aléatoires contrôlées (ou randomisées) et programmes sociaux	373
Encadré 3 – La reconnaissance de l'utilité sociale dans les politiques d'emploi.....	377
Encadré 4 – La révision coopérative.....	384
Encadré 5 – Le retour social sur investissement (<i>social return on investment</i> , ou SROI)	386
Encadré 6 – La norme ISO 26000	388
Encadré 7 – Les démarches de progrès dans l'économie solidaire	390
Encadré 8 – Une démarche de démocratie participative de (re)connaissance de l'utilité sociale	391
11. Les innovations sociales et l'économie sociale et solidaire	
Encadré 1 – L'innovation sociale comme intervention entrepreneuriale.....	403
Encadré 2 – L'innovation sociale comme levier de transformation sociale.....	410
Encadré 3 – Deux notions évolutionnistes pour rendre compte de l'innovation	415
Encadré 4 – La sociologie de l'acteur-réseau et de la traduction	420

OUVERTURES ◀▶ ÉCONOMIQUES

- ALLEGRET J.-P., LE MERRER P., *Économie de la mondialisation. Vers une rupture durable ?* 2^e édition
- AMELON J.-L., CARDEBAT J.-M., *Les nouveaux défis de l'internationalisation. Quel développement international pour les entreprises après la crise ?*
- ANDERSON R. D., SWEENEY J. D., WILLIAMS A. TH., CAMM J. D., COCHRAN J. J., *Statistiques pour l'économie et la gestion*. 5^e édition. Traduction de la 7^e édition américaine par Cl. Borsenberger
- AUREZ V., GEORGEAULT L., *Économie circulaire. Système économique et finitude des ressources*
- BÉNASSY-QUÉRÉ A., COEURÉ B., JACQUET P., PISANI-FERRY J., *Politique économique*. 3^e édition
- BEREND IVAN T., *Histoire économique de l'Europe du xx^e siècle*
traduction de la 1^{re} édition anglaise par Amandine Nguyen
- BERGSTROM T., VARIAN H., *Exercices de microéconomie – 1. Premier cycle. Notions fondamentales*. 3^e édition
traduction de la 5^e édition américaine par A. Marciano
- BERGSTROM T., VARIAN H., *Exercices de microéconomie – 2. Premier cycle et spécialisation*. 2^e édition française
traduction de la 5^e édition américaine par J.-M. Baland, S. Labenne et Ph. Van Kerm
avec la collaboration scientifique d'A. Marciano.
- BESANKO, DRANOVE, SHANLEY, SCHAEFER, *Principes économiques de stratégie*
- BILEK A., HENRIOT A., *Analyse conjoncturelle pour l'entreprise. Observer, comprendre, prévoir*
- BISMANS F., *Mathématiques pour l'économie – Volume 1. Fonctions d'une variable réelle*
- BOUTHEVILLAIN C., DUFRÉNOT G., FROUTÉ PH., PAUL L., *Les politiques budgétaires dans la crise*.
Comprendre les enjeux actuels et les défis futurs
- BOUTILLIER S., PEAUCELLE I., UZUNIDIS D., *L'économie russe depuis 1990*
- BURDA M., WYPLOSZ C., *Macroéconomie. À l'échelle européenne*. 6^e édition
traduction de la 6^e édition anglaise par Stanislas Standaert
- BRIEC W., PEYPOCH N., *Microéconomie de la production. La mesure de l'efficacité et de la productivité*
- CADORET I., BENJAMIN C., MARTIN F., HERRARD N., TANGUY S., *Économétrie appliquée*. 2^e édition
Méthodes, Applications, Corrigés
- CAHUC P., ZYLBERBERG A., *Le marché du travail*
- CAHUC P., ZYLBERBERG A., *Économie du travail. La formation des salaires et les déterminants du chômage*
- CARLTON D. W., PERLOFF J. M., *Économie industrielle*, traduction de la 2^e édition américaine par F. Mazerolle.
2^e édition
- CARTELIER J., *L'économie de Keynes*
- CAVES R. E., FRANKEL J. A., JONES R. W., *Commerce international et paiements*,
traduction de la 9^e édition américaine par M. Chiroleu-Assouline
- CAYATTE J.-L., *Introduction à l'économie de l'incertitude*
- COLLECTIF, *Économie sociale. Enjeux conceptuels, insertion par le travail et services de proximité*
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, *L'intégration régionale*.
Une nouvelle voie pour l'organisation de l'économie mondiale ?
- CORNET B. et TULKENS H. (Éds), *Modélisation et décisions économiques*
- CORNUEL D., *Économie immobilière et des politiques du logement*
- CÔTÉ D., *Les holdings coopératifs. Évolution ou transformation définitive ?*
- CRÉPON B., JACQUEMET N., *Économétrie : méthode et applications*
- CUTHBERTSON K., *Économie financière quantitative. Actions, obligations et taux de change*,
traduction de la 1^{re} édition anglaise par C. Puibasset
- DARREAU PH., *Croissance et politique économique*
- DE CROMBRUGGHE A., *Choix et décisions économiques. Introduction aux principes de l'économie*
- DE BANDT O., DRUMETZ FR., PFISTER CHR., *Stabilité financière*
- DEFFAINS B., LANGLAIS É., *Analyse économique du droit. Principes, méthodes, résultats*
- DEFOURNY J., *Démocratie coopérative et efficacité économique. La performance comparée des SCOP françaises*

DEFOURNY J., NYSSSENS M. (sous la direction de), *Économie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3^e secteur*
 DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B. (Éds), *L'économie sociale au Nord et au Sud*
 DEFOURNY J., MONZON CAMPOS J.L. (Éds), *Économie sociale/The Third Sector. Entre économie capitaliste et économie publique/Cooperative Mutual and Non-profit Organizations*
 DEFRAIGNE J.-CHR., *Introduction à l'économie européenne*
 DE GRAUWE P., *Économie de l'intégration monétaire*, traduction de la 3^e édition anglaise par M. Donnay
 DE GRAUWE P., *La monnaie internationale. Théories et perspectives*,
 traduction de la 2^e édition anglaise par M.-A. Sénégas
 DEISS J., GUGLER PH., *Politique économique et sociale*
 DEFRAIGNE J. CHR., *Introduction à l'économie européenne*
 DE KERCHOVE A.-M., GEELS TH., VAN STEENBERGHE V., *Questions à choix multiple d'économie politique*. 3^e édition
 DE MELO J., GRETHER J.-M., *Commerce international. Théories et applications*
 DEVELTERE P., *Économie sociale et développement*.
Les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en voie de développement
 DRÈZE J., *Pour l'emploi, la croissance et l'Europe*
 DRUMETZ F., PFISTER C., SAHUC J.-G., *Politique monétaire*. 2^e édition
 DUPRIEZ P., OST C., HAMAIDE C., VAN DROOGENBROECK N., *L'économie en mouvement*.
Outils d'analyse de la conjoncture. 2^e édition
 ESCH L., *Mathématique pour économistes et gestionnaires*. 4^e édition
 ESSAMA-NSSAH B., *Inégalité, pauvreté et bien-être social. Fondements analytiques et normatifs*
 GAZON J., *Politique industrielle et industrie*
Volume I. Controverses théoriques. Aspects légaux et méthodologie
 GILLIS M. et al., *Économie du développement*, traduction de la 4^e édition américaine par B. Baron-Renault
 GODARD O., *Environnement et développement durable. Une approche méta-économique*
 GOMEZ P.-Y., KORINE HARRY, *L'entreprise dans la démocratie, Une théorie politique du gouvernement des entreprises*
 GUJARATI D. N., *Économétrie*, traduction de la 4^e édition américaine par B. Bernier
 HANSEN J.-P. – PERCEBOIS J., *Énergie. Économie et politiques*. 2^e édition
 HARRISON A., DALKIRAN E., ELSEY E., *Business international et mondialisation. Vers une nouvelle Europe*
 HEERTJE A., PIERETTI P., BARTHÉLEMY PH., *Principes Analyse conjoncturelle pour l'entreprise. Observer, comprendre, prévoir d'économie politique*. 4^e édition
 HINDRIKS J., *Gestion publique. Théorie et pratique*
 HIRSHLEIFER J., GLAZER A., HIRSHLEIFER D., *Microéconomie : théories et applications. Décision, marché, formation des prix et répartition des revenus*
 JACQUEMIN A., TULKENS H., MERCIER P., *Fondements d'économie politique*. 3^e édition
 JACQUEMIN A., PENCH L. R. (Éds), *Pour une compétitivité européenne*.
Rapports du Groupe Consultatif sur la Compétitivité
 JALLADEAU J., *Introduction à la macroéconomie. Modélisations de base et redéploiements théoriques contemporains*. 2^e édition
 JALLADEAU J., DORBAIRE P., *Initiation pratique à la macroéconomie. Études de cas, exercices et QCM*. 2^e édition
 JASKOLD GABSZEWICZ J., *Théorie microéconomique*. 2^e édition
 JAUMOTTE Ch., *Les mécanismes de l'économie*
 JONES Ch. I., *Théorie de la croissance endogène*, traduction de la 1^{re} édition américaine par F. Mazerolle
 JURION B., *Économie politique*. 4^e édition
 JURION B., LECLERCQ A., *Exercices d'économie politique*
 KOHLI U., *Analyse macroéconomique*
 KRUGMAN P. R. et OBSTFELD M., *Économie internationale*. 4^e édition
 traduction de la 6^e édition américaine par A. Hannequart et F. Leloup

KRUGMAN P., *L'économie auto-organisatrice*, traduction de la 1^{re} édition américaine par F. Leloup. 2^e édition

KRUGMAN P., WELLS R., *Macroéconomie*, traduction de la 4^e édition américaine par L. Baechler. 3^e édition

KRUGMAN P., WELLS R., *Microéconomie*, traduction de la 4^e édition américaine par L. Baechler. 3^e édition

LANDAIS B., *Leçons de politique budgétaire*

LANDAIS B., *Leçons de politique monétaire*

LECAILLON J.-D., LE PAGE J.-M., *Économie contemporaine. Analyses et diagnostics*. 4^e édition

LEHMANN P.-J., *Économie des marchés financiers*. 2^e édition

LEMOINE M., MADIÈS P., MADIÈS T., *Les grandes questions d'économie et finance internationales. Décoder l'actualité*. 2^e édition

LEROUX A., MARCIANO A., *Traité de philosophie économique*

LESUEUR J.-Y., SABATIER M., *Microéconomie de l'emploi. Théories et applications*

Löwenthal P., *Une économie politique*

MANKIW G. N., *Macroéconomie*, traduction de la 9^e édition américaine par Jihad C. El Naboulsi. 7^e édition

MANKIW G. N., TAYLOR M. P., *Principes de l'économie*, traduction d'Élise Tosi. 4^e édition

MANSFIELD E., *Économie managériale. Théorie et applications*,
traduction et adaptation de la 4^e édition américaine par B. Jérôme

MASSÉ G., THIBAUT Fr., *Intelligence économique. Un guide pour une économie de l'intelligence*

MARCIANO A., *Éthiques de l'économie. Introduction à l'étude des idées économiques*

MILGROM P., ROBERTS J., *Économie, organisation et management*

MONNIER L., THIRY B. (Éds), *Mutations structurelles et intérêt général. Vers quels nouveaux paradigmes pour l'économie publique, sociale et coopérative ?*

MUELLER C. D., FACCHINI F., FOUCAULT M., FRANÇOIS A., MAGNI-BERTON R., MELKI M., *Choix publics. Analyse économique des décisions publiques*

NORRO M., *Économies africaines. Analyse économique de l'Afrique subsaharienne*. 2^e édition

PERKINS D. H., RADELET S., LINDAUER D. L., *Économie du développement*. 3^e édition

PROMEURO, *L'Euro pour l'Europe. Des monnaies nationales à la monnaie européenne*. 2^e édition

RASMUSEN E., *Jeux et information. Introduction à la théorie des jeux*,
traduction de la 3^e édition anglaise par F. Bismans

SALVATORE D. C., *Économie internationale*,
traduction de la 9^e édition américaine par Fabienne Leloup et Achille Hannequart

SHAPIRO C., VARIAN H. R., *Économie de l'information. Guide stratégique de l'économie des réseaux*, traduction
de la 1^{re} édition américaine par F. Mazerolle

SHILLER J. R., *Le nouvel ordre financier. La finance moderne au service des nouveaux risques économiques*,
traduction de la 1^{re} édition américaine par Paul-Jacques Lehmann

SIMON C. P., BLUME L., *Mathématiques pour économistes*,
traduction de la 1^{re} édition américaine par G. Dufrenot, O. Ferrier, M. Paul, A. Pirotte, B. Planes et M. Seris

SINN G., SINN H. W., *Démarrage à froid. Une analyse des aspects économiques de l'unification allemande*,
traduction de la 3^e édition allemande par C. Laurent

STIGLITZ J. E., WALSH C. E., LAFAY J.-D., *Principes d'économie moderne*. 3^e édition,
traduction de la 3^e édition américaine par F. Mayer

SZPIRO D., *Économie monétaire et financière*.

VARIAN H., *Introduction à la microéconomie*. 8^e édition, traduction de la 9^e édition américaine par B. Thiry

VARIAN H., *Analyse microéconomique*, traduction de la 3^e édition américaine par J.-M. Hommet. 2^e édition

VAN DER LINDEN B. (Éd.), *Chômage. Réduire la fracture*

WICKENS M., *Analyse macroéconomique approfondie. Une approche par l'équilibre général dynamique*

WOOLDRIDGE J., *Introduction à l'économétrie. Une approche moderne*

ZÉVI A., MONZÓN CAMPOS J.-L., *Coopératives, marchés, principes coopératifs*

Économie sociale et solidaire

Économie sociale, économie solidaire, entreprise sociale : autant de concepts et d'approches qui permettent d'appréhender une partie de plus en plus importante, et pourtant méconnue, de nos économies. Représentant jusqu'à **15 % de l'emploi salarié** et des millions de volontaires, ce « **troisième secteur** » se distingue tant du secteur privé de type capitaliste que du secteur public et apparaît comme une **réponse, partielle mais pertinente, à de nombreux défis d'aujourd'hui**. Par ses **dynamiques entrepreneuriales**, l'ESS défriche de nouvelles activités ancrées dans les territoires. Par ses **valeurs**, elle inspire confiance et prouve combien nos sociétés ont besoin d'une économie plurielle.

Confiés aux **meilleurs spécialistes du monde francophone**, les chapitres de cet ouvrage se présentent tous comme des synthèses des connaissances actuelles. Combinant des éclairages théoriques multiples, ils forment un **véritable traité** qui s'adresse en premier lieu aux enseignants, aux étudiants et aux chercheurs, mais aussi aux professionnels qui ont besoin de se ressourcer ou d'affiner leurs grilles d'analyse.

Jacques Defourny

Jacques Defourny est professeur d'économie sociale et de systèmes économiques comparés à HEC Liège, École de gestion de l'Université de Liège. Il y dirige le Centre d'Économie Sociale et est l'initiateur d'un vaste réseau international de recherche sur l'économie sociale et l'entreprise sociale, l'EMES International Research Network, qu'il a présidé jusqu'en 2010.

Marthe Nyssens

Marthe Nyssens est professeure d'économie sociale à l'Economics School of Louvain et à la FOPES au sein de l'Université catholique de Louvain. Elle est membre du Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, État et Société (CIRTES), et l'un des membres fondateurs et la présidente actuelle du Réseau EMES.

Ont participé à cet ouvrage :

Édith Archambault, Marie J. Bouchard, Laurent Gardin, Florence Jany-Catrice, Jean-Louis Laville, Benoît Lévesque, Francesca Petrella, Samuel Pinaud, Lionel Prouteau et Nadine Richez-Battesti.



<http://noto.deboecksuperieur.com> : la version numérique de votre ouvrage

- 24h/24, 7 jours/7
- Offline ou online, enregistrement synchronisé
- Sur PC et tablette
- Personnalisation et partage

ISBN 978-2-8041-8302-8
ISSN 2030-501X



9 782804 183028

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com